Communiqué de **presse**

81/22

Montreuil, le 22 septembre 2022.

Mobilisation déterminée des personnels de la Santé et de l'Action Sociale le 22 septembre 2022

Une nouvelle fois, les personnels de la santé et de l'action sociale se sont mis en grève et ont manifesté dans l'unité à l'appel des organisations CGT, CFE-CGC, CFTC, AMEF, La Coordination nationale de défense des hôpitaux et maternités de proximité, les collectifs Inter-urgences et le Printemps de la Psychiatrie, pour dénoncer la casse orchestrée des services de soins et d'accompagnements sociaux ou médico sociaux.

Une nouvelle fois, le monde de la Santé et de l'Action Sociale a exprimé sa colère et ses revendications face à la constante dégradation des conditions de travail, qui se traduit au quotidien par un manque de place pour accueillir des patient.e.s et un manque de personnels pour les soigner, les accompagner. L'ensemble de la population est la première victime de cette situation, notamment les plus vulnérables.

Le gouvernement organise délibérément la destruction du système de santé, continue les fusions d'établissements, ferme des dizaines de maternités, de services d'urgences et continue de fermer des lits dans toutes les spécialités des établissements et structures sanitaires, médico-sociales et sociales. Le nouveau ministre de la Santé et de la Prévention veut inscrire dans la normalité un tri des malades pour limiter l'accès aux urgences : c'est inadmissible et va à l'encontre de la déontologie des professionnel.le.s déjà épuisé.e.s par des rythmes infernaux et une perte de sens au travail insupportable.

Il faut qu'il assume ses responsabilités face à la colère des personnels et des usagers.

Derrière la crise des urgences, c'est bien tout le secteur sanitaire, social et médico-social qui est concerné par un effondrement des missions et des capacités à répondre aux besoins de la population.

Avec la casse de la fonction publique hospitalière et des établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux, ainsi que les difficultés grandissantes des hôpitaux associatifs à but non lucratif, ce sont les missions de service public qui ne sont plus assurées. Le secteur lucratif, quant à lui, fait des affaires sur le dos des salarié.e.s, vides les poches des usagers et fait des bénéfices colossaux grâce à la Sécurité Sociale.

Les secteurs du grand-âge, du handicap, de la protection de l'enfance, des maternités, de la psychiatrie ne sont pas non plus épargnés. Ils subissent des restructurations destructrices pour l'accès aux droits à la santé et à la prévention pour toutes et tous.

Le ministre doit répondre aux revendications immédiates des personnels ! Il doit au plus vite :

- ⇒ Augmenter les salaires de manière significative, ainsi que les indemnités de nuit, de dimanche et jours fériés pour faire revenir les 180 000 collègues qui ont quitté l'hôpital,
- ⇒ Annoncer un plan national de formation et de recrutement. La CGT a chiffré un besoin de 100 000 postes pour l'hôpital public, 200 000 dans les EHPAD, 100 000 dans le secteur social et médicosocial,
- ⇒ Rémunérer au minimum du SMIG les étudiants et stagiaires, par des contrats d'études,
- ⇒ Réintégrer nos collègues suspendu·e·s,
- ➡ Titulariser les 250 000 contractuel.le.s de la fonction publique hospitalière et les médecins PADHUE (aujourd'hui menacés d'être expulsés de notre système de santé),
- ⇒ Arrêter les plans de restructurations d'établissements dictés par Bercy ainsi que les fermetures de lits et de services, annuler les plans de retour à l'équilibre et les financements par appel à projet qui continuent.

Le gouvernement doit proposer une loi des finances permettant de répondre à ces exigences et aux besoins de la population.

La CGT avec le personnel ne lâchera rien et appelle tou.te.s les salarié.e.s et la population à se mettre en grève et à manifester <u>le 29 septembre 2022</u> pour une juste répartition des richesses.